

Réf: Dossier N° 147358

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA BRIGHT CAPITAL »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ANCIEN MARCHÉ
COCOVIKO, Lot 4400, Ilot 363**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la
société dénommée AFRICA BRIGHT CAPITAL, en date du 24/09/2022,
il a été adopté les résolutions suivantes:**

SOCIETE « AFRICA BRIGHT CAPITAL »

**LA SUCCURSALE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE QU'A
L'ETRANGER ET SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DES
AUTORISATIONS NECESSAIRES AUPRES DES AUTORITES
COMPETENTES: LA FOURNITURE DE SERVICES FINANCIERS
NOTAMMENT: L'EXECUTION DES TRANSACTIONS SUR LES
VALEURS MOBILIERES ;TOUTE AUTRE ACTIVITE LIEE AUX
PRESTATIONS SUSVISEES ET PORTANT SUR LES VALEURS
MOBILIERES OU TOUT AUTRE PRODUIT FINANCIER; LA RECEPTION
ET LA TRANSMISSION DES ORDRES,LE PLACEMENT, LA
NEGOCIATION, LA SOUSCRIPTION,L'ACHAT,LA GESTION,LA
CONSERVATION,L'ADMINISTRATION ET LA VENTE DE VALEURS
MOBILIERES ET DE TOUT PRODUIT FINANCIER;LE CONSEIL ET
L'ASSISTANCE EN MATIERE DE GESTION DE PATRIMOINE OU
FINANCIER;L'INGENIERIE FINANCIERE;LA PRISE DE
PARTICIPATION DANS TOUTES LES ENTREPRISES OU SOCIETES
IVOIRIENNES OU ETRANGERES CREEES OU A CREER,AYANT UN
OBJET POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU**

0 F CFA .

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ANCIEN MARCHÉ
COCOVIKO, Lot 4400, Ilot 363**

M BEN SALAH NAOUFAL (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00090 du 16/11/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI